

# L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

## - MEILLEURES PRATIQUES -

Les médias sociaux ont changé notre manière de communiquer et surtout comment rester continuellement informé. L'information circule à une vitesse vertigineuse et l'utilisation des médias sociaux est de plus en plus fréquente pour les employés d'EDSC. Que vous travailliez de la maison ou du bureau, rappelez-vous des meilleures pratiques suivantes :

### Vive la pertinence!

Utilisez les médias sociaux qui vous permettront, de façon pertinente, de garder le contact avec votre équipe et de rester à l'affût des mises à jour importantes (ex: Twitter, Facebook, Slack, etc.)



### Avez-vous dit innovation?

L'innovation est la pierre angulaire de ce que nous faisons à EDSC! N'hésitez pas à suggérer des nouveaux médias sociaux plus innovants à votre équipe et à votre gestionnaire. Il existe pratiquement un média social pour tout besoin et toute raison d'être.



### Soyons vigilants!

C'est un fait! Les informations partagées sur les médias sociaux sont publiques, circulent rapidement et sont facilement accessibles à tous. Soyons prudents quand nous publions des commentaires et rappelons-nous que seuls les employés autorisés par le ministère peuvent parler en son nom.



### Soyons bien informés!

Nous savons tous qu'être bien informé vaut son pesant d'or. Cherchez conseil auprès des ressources disponibles (ex: votre gestionnaire, le Code de conduite d'EDSC) et utilisez votre jugement avant de partager des informations sur les médias sociaux pour éviter toute situation regrettable.



### Soyons responsable!

EDSC est dans le cœur de l'action du Gouvernement du Canada pour servir la population canadienne. En gardant à l'esprit nos responsabilités éthiques et en évitant toute utilisation négative des médias sociaux, nous contribuons ainsi au mandat d'EDSC. Rappelons-nous que nous représentons tous notre ministère!



## GARDER LE CONTACT

S'impliquer - Se mobiliser - Se responsabiliser

